

Ces hymnes me rappellent l'éloge fait, il y a quelques mois, de M^r. Combault * coopérateur de M^r. Coffin dans la composition de plusieurs hymnes inférées dans le Bréviaire de Paris (a). Voici en entier l'ode dont nous

* 15 Oct.
1785. P. 316.

de l'Eglise. Sans doute qu'un changement évidemment nécessaire ou raisonnable ne doit pas faire un objet de délibération; mais hors ce cas, l'ancienneté, l'usage, & une espece de sanction qui dans les choses religieuses surtout, résulte d'une longue possession, vaut bien une élégance, de plus.

Observ.
imp. 15
Sept. 1785,
p. 107.

(a) C'est bien dommage que dans ce Bréviaire, rédigé avec un choix & un goût qui peuvent le faire servir de modèle en ce genre *, on ait embrassé le ridicule système de partager les Pseaumes; de réduire en lambeaux ces indivisibles cantiques, d'en détruire par cette massacrante opération non-seulement l'effort & l'énergie, mais de les rendre souvent intelligibles. Que deviendroient les odes de Pindare & d'Horace, si on les réduisoit en coupons, qu'on liroit de jour à autre, & dont l'ensemble ne seroit complété qu'après la révolution d'un mois ou d'une semaine, ou même après l'espace de quelques heures? Les odes de David, ces inimitables cantiques de l'ancienne & de la nouvelle Eglise, sont-ils donc moins respectables dans leur totalité, que les odes grecques & romaines? L'enthousiasme en est-il moins soutenu, les idées moins liées & moins conséquentes? Et qu'on ne dise pas que dans le Bréviaire romain le Pseaume 118 est également partagé. Ce Pseaume fort de la nature des autres, ne tient rien de l'ode, & consiste en quelque sorte à exprimer à chaque verset le bonheur de la Loi de Dieu par une répétition aussi richement variée dans la manière, que parfaitement une pour le fonds de la vérité énoncée. Quant au second Pseaume des *Complies* dont on

* Voyez le
Dict. hist.
art. QUI-
GNOGNES.